



Procès-verbal
7^e Assemblée générale du SPUQO
Tenue le 25 septembre 2013, de 12 h 00 à 15 h 30
Pavillon Lucien-Brault, Auditorium A-0200 (Gatineau) et J-1209 (Saint-Jérôme)

Ont signé la feuille de présence :

ADI, Kamel	GREENMAN, Paul Samuel
AIMÉ, Annie	GRENIER, Josée
ALLILI, Mohan Saïd	IGLEWSKI, Michal
AMINE, Samir	JACQUES, Claudine
APRIL, Johanne	KASSI, Bernadette
AVON, Emmanuelle	KOPLYAY, Michel Tamas
AZONDÉKON, Sébastien	KORWIN-PAWLOWSKI, Michael L.
BAAZIZ, Nadia	LABELLE, André E.
BEJAOUI, Aïi	LAKHSSASSI, Ahmed
BELLEMARE, Guy	LALIBERTÉ, Michèle
BENYAHIA, Ilham	LEFRANÇOIS, David
BOCK, Wojtek J.	LE GALL, Véronique
BOIVIN, Louise	LEVY, Charmain
BOLDUC, François	LOGRIPPO, Luigi
BOURGAULT, Normand	MAJOR, Francine
BOUTONNET, Vincent	MESLY, Olivier
BRIAND, Louise	MESSABIA, Nabil
CADIEUX, Alain	MOREAU, André C.
CALMÈS, Christian	NORMAND, Claude Louise
CHAMBERLAND, Manon	PETERS, Martine
CÔTÉ, Denyse	RIVEST, David
CRETU, Ana-Maria	SAINT-MACARY, Jan
DELLA FAILLE, Dimitri	SAINT-PIERRE, Chantal
DELAGRANGE, Sylvain	SINCLAIR, Francine
DEMERS, Stéphanie	ST-AMOUR, Nathalie
DUGAS, Michel	ST-GERMAIN, Lise
DUPUCH, Angélique	STRATFORD, Madeleine
EL GUEMHIOUI, Karim	TALBI, Larbi
FONTAINE, Sylvie	YELLE, Martin
GAUTHIER, Mario	ZAREMBA, Marek B.
GOUIAA, Raef	

PROCÈS-VERBAL	SUIVIS
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	
Le conseil exécutif constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 20.	
2. DÉSIGNATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE	
Le conseil exécutif propose la nomination de Paul Greenman comme président d'assemblée.	
Proposeur : Conseil exécutif	
Appuyeur : Mme Francine Sinclair	
Adopté à l'unanimité.	
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
Le président d'assemblée présente le projet d'ordre du jour :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture d'assemblée 2. Désignation d'une présidence d'assemblée 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 4. Procès-verbal de l'assemblée des 11 avril et 22 mai 2013 <ol style="list-style-type: none"> a. Approbation b. Suivis 5. Information sur les griefs et litiges 6. Conseil syndical : mandat, fonctionnement et rapport avec les assemblées départementales 7. Approbation des états financiers au 31 mai 2013 8. Nomination des auditeurs 9. Nomination d'une présidence d'élections pour l'année 2013-2014 10. Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication 11. Les suites du Sommet sur l'enseignement supérieur 12. Nouvelles du Comité de liaison intersyndical des constituantes de l'Université du Québec (CLIUQ) et de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) 13. Date de la prochaine assemblée 14. Varia <ol style="list-style-type: none"> a. Soins dentaires 15. Clôture de séance 	
Proposeur : M. Mario Gauthier	
Appuyeur : M. Martin Yelle	
Adopté à l'unanimité.	
4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES 11 AVRIL ET 22 MAI 2013	
4.1. Approbation	
Sous réserve de corrections remises à M. Jean-Philippe Scott, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée des 11 avril et 22 mai 2013.	

Proposeur : Mme Francine Sinclair
 Appuyeur : Mme Francine Major

Adopté à l'unanimité.

4.2. Suivis

Les membres désignés par l'assemblée générale pour siéger au comité sur la prévention du plagiat ont été nommés par la commission des études.

Toutes les assemblées départementales, exception faite de celle des sciences administratives, ont élu leurs délégués syndicaux. Le conseil syndical a tenu sa première rencontre le 18 septembre 2013.

5. INFORMATION SUR LES GRIEFS ET LITIGES

Mme Louise Briand informe les membres que les audiences pour les griefs relatifs aux événements du printemps 2012, en cours depuis l'automne 2012, ont été suspendues en raison de l'hospitalisation d'un des principaux témoins.

Deux griefs individuels ont été déposés au début de l'été : un pour le refus d'une promotion et un autre relatif à l'abolition d'une chaire de recherche.

Le grief individuel relatif au refus du VRER d'accorder une sabbatique à un professeur a été réglé et le professeur concerné pourra bénéficier d'une sabbatique. Le VRER a refusé d'accorder la sabbatique parce que l'assemblée départementale n'a pas transmis sa recommandation dans les délais prescrits par la convention. Madame Briand profite de l'occasion pour rappeler l'importance de participer aux assemblées départementales.

Un membre s'interroge sur la lettre d'entente relative au dossier d'évaluation qui a été diffusée au cours de l'été : il s'inquiète de la bureaucratisation croissante des rapports entre les collègues et la direction. Madame Briand répond qu'il serait souhaitable de pouvoir interagir dans un contexte moins règlementé, mais elle signale que le climat actuel commande la codification.

Madame Briand passe en revue les griefs en cours :

- Grief sur le Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de communication : un projet de réforme a été remis à la direction afin de régler ce litige;
- Grief sur le doyen des études : le conseil exécutif travaille sur un projet de lettre d'entente qu'il soumettra à la direction au début de l'année 2014;
- Grief sur l'exclusion de professeurs au CA : l'arbitrage aura lieu au cours du trimestre d'automne 2013;
- Grief Tolérance zéro : la DGA s'est engagée à rédiger un protocole d'intervention pour informer la communauté de la démarche à suivre en cas de menaces de mort;
- Grief patronal sur l'affichage des postes par le SPUQO : le grief a été référé à l'arbitrage;
- Grief patronal sur la consultation pour le poste de VRER; le grief a été référé à l'arbitrage;
- Madame Louise Briand informe les membres qu'une demande d'avis au comité de

déontologie et d'éthique du conseil d'administration de l'UQO pour des gestes qu'elle a posés en tant que présidente du syndicat a été déposée. Le conseil exécutif est d'avis qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires syndicales et il envisage de déposer une plainte en ce sens.

Le conseil exécutif souligne les compressions importantes faites dans le FIRC et ce malgré le surplus de 3 M \$ enregistré dans les états financiers de l'UQO au 30 avril 2013. Une analyse du FIRC et des frais indirects de recherche sera publiée au cours des prochaines semaines.

Enfin, le conseil exécutif a constaté que plusieurs postes de direction (modules et départements) sont vacants et il rappelle l'importance pour les professeurs de prendre en charge les responsabilités associées à la cogestion.

6. CONSEIL SYNDICAL : MANDAT, FONCTIONNEMENT ET RAPPORT AVEC LES ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

Le conseil syndical a tenu sa première rencontre le 18 septembre 2013. Le conseil a identifié trois thématiques d'intérêt à étudier soit : 1) la condition féminine, 2) l'intégration des nouveaux professeurs et des nouveaux professeurs doctorants en particulier et 3) l'intégration des sites Saint-Jérôme et Gatineau.

7. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2013

L'auditeur, M. Derrick Murphy, de la firme Lemire, Morin & Tremblay fait la présentation du rapport de l'auditeur sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2013.

Un membre demande des explications sur l'augmentation des frais juridiques. Madame Louise Briand explique qu'il s'agit des honoraires de l'avocate du SPUQO et que la hausse est proportionnelle au nombre et à l'importance des griefs défendus par le syndicat pour assurer la protection des membres et de la convention collective.

Un membre demande des précisions sur la hausse des frais reliés au secrétariat du SPUQO. Madame Louise Briand répond que cette dépense a augmenté puisque l'adjoint administratif travaille désormais à temps complet et parce que le bureau ne ferme plus pendant le trimestre d'été. Aussi, des heures supplémentaires accumulées ont dû être payées à l'ancienne secrétaire.

Résolution # AG-SPUQO-25.09.2013-01

Résolution relative aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2013

ATTENDU le dépôt du projet des états financiers vérifiés au 31 mai 2013;

ATTENDU la présentation du rapport de l'auditeur sur ces états financiers;

ATTENDU les explications données sur les variations observées dans les charges;

ATTENDU la recommandation du conseil syndical;

ATTENDU les discussions en séance;

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés au 31 mai 2013.

Proposeur : M. André Labelle

Appuyeur : M. Normand Bourgault

Adopté à l'unanimité.

8. NOMINATION DES AUDITEURS

Le président invite l'assemblée à se pencher sur la reconduction du mandat d'audit de la firme Lemire, Morin & Tremblay.

Un membre croit qu'il serait préférable de changer de firme d'audit. Madame Louise Briand reconnaît qu'il s'agit d'une bonne pratique que de changer d'auditeurs. Elle ajoute toutefois que le conseil syndical recommande à l'assemblée de reconduire le mandat de la firme Lemire, Morin & Tremblay.

Le président d'assemblée demande aux membres de proposer d'autres firmes, mais aucune proposition n'est faite.

Résolution # AG-SPUQO-25.09.2013-02

Résolution relative à la nomination des auditeurs

ATTENDU la recommandation du conseil syndical;

ATTENDU les discussions en séance;

Il est résolu de reconduire le mandat de la firme Lemire, Morin, Tremblay pour l'audit des états financiers de l'exercice qui se terminera le 31 mai 2014.

Proposeur : Mme Stéphanie Demers

Appuyeur : Mme Madeleine Stratford

Adopté à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS POUR L'ANNÉE 2013-2014

Le président d'assemblée appelle des candidatures pour assurer la présidence d'élection pour l'année 2013-2014.

Résolution # AG-SPUQO-25.09.2013-03

Résolution relative à la nomination d'un président d'élection pour l'année 2013-2014

ATTENDU que les statuts et règlements contiennent l'obligation de désigner un président d'élection lors de l'assemblée statutaire du trimestre d'automne;

ATTENDU la candidature reçue;

Il est résolu de nommer Monsieur Mario Gauthier à la présidence d'élection pour l'année 2013-2014.

Proposeur : Mme Francine Sinclair
 Appuyeur : Mme Claude L. Normand

Adopté à l'unanimité.

10. RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Madame Louise Briand explique brièvement le litige entourant le Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication (possibilité d'intrusion, redondance avec d'autres politiques, etc.). Elle ajoute qu'après une journée d'arbitrage il a été convenu avec l'employeur que le SPUQO proposerait un projet de révision du règlement. Le mandat de révision a été confié à Monsieur Guy Bellemare qui a été aidé dans ce travail par Monsieur Kamel Adi notamment.

Monsieur Guy Bellemare expose les difficultés que présente le règlement actuellement en vigueur : le règlement protège davantage les équipements que les utilisateurs; le règlement autorise l'employeur à consulter sans motif ni mandat des données de recherche ainsi que des informations confidentielles, etc. Monsieur Bellemare signale qu'il se peut que le projet de révision ne prenne pas bien en compte les réalités de chacune des disciplines et c'est pourquoi il demande aux professeures et professeurs de transmettre des suggestions de modifications au bureau du secrétariat.

Un membre demande si l'employeur démontre de l'ouverture pour réviser le règlement. Monsieur Guy Bellemare répond qu'il semble que oui et qu'il y a lieu d'être optimiste.

Un membre demande si les professeures et professeurs sont bien au fait du genre de données que peut contenir leur poste de travail, de leurs droits et responsabilités, ainsi que des règles entourant l'utilisation des ressources informatiques pour recruter des participants pour des projets de recherche. Monsieur Guy Bellemare signale que la convention collective contient certains éléments de réponse, mais il ajoute que le projet de règlement final pourra contenir des précisions à cet égard.

Une membre souligne l'excellent travail réalisé et félicite les intervenants sur ce dossier.

11. LES SUITES DU SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le comité d'information et d'animation créé en mai 2013 préparera une analyse comparative des diverses propositions en matière de gouvernance (FQPPU, Bissonnette-Porter, FNEEQ, FEUQ, FECQ, ASSÉ). Les membres du SPUQO seront invités à participer à des discussions afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur et pour définir une position propre au SPUQO.

12. NOUVELLES DU CLIUQ ET DE LA FQPPU

Ce point se retrouvera désormais à l'ordre du jour de chaque assemblée, afin d'informer les membres sur les grands dossiers menés par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) et par le Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec (CLIUQ).

Madame Louise Briand informe les membres que la FQPPU a entamé une étude sur le phénomène de la délocalisation des universités et une autre sur le profil des administrateurs et dirigeants des universités.

Le CLIUQ étant un organisme sans existence juridique examine la possibilité de formaliser son existence et son fonctionnement. Cette idée est née du besoin de faire entendre les constituantes du réseau dans le cadre du sommet et de ses suites et en réaction à la recommandation contenue dans le rapport Bissonnette-Porter d'abolir le siège social de l'UQ.

13. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée statutaire se tiendra le 30 avril 2014. Une assemblée pourrait avoir lieu en janvier.

14. VARIA

14.1. Soins dentaires

Le professeur M. Martin Yelle est invité à venir présenter le projet d'entente sur les services de soins dentaires. Les membres sont invités à communiquer avec M. Yelle.

Monsieur Yelle rappelle que les services sont offerts seulement en Outaouais et il invite les professeurs et professeurs de Saint-Jérôme à faire une démarche semblable.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé le président d'assemblée annonce la fin de la séance à 15 h 30.

Proposeur : M. André Labelle

Appuyeur : M. Alain Cadieux

Adopté à l'unanimité.

Louise Briand, présidente

Jean-Philippe Scott, secrétaire de réunion